



26 août 2005

Information concernant la table de radiologie vasculaire AD5/6 de la société Philips

L'AFSSAPS a été informée le 23 août 2005 de la diffusion d'une recommandation d'utilisation de la table de radiologie AD5/6, installée sur les systèmes de radiologie cardio-vasculaire Integris, Integris Allura et Allura Xper, effectuée par la société Philips Systèmes Médicaux le 18 août 2005 suite à la mise en évidence d'un risque d'électrocution.

Les établissements de santé concernés par la recommandation en France, ont reçu le courrier [ci-joint](#).

Les autres autorités compétentes européennes ont été informées de cette mesure par le fabricant.

Cette information concerne les Directeurs d'établissements de santé et correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion aux services de radiologie vasculaire.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.materiovigilance.org>